



accueil > bulletin officiel [B.O.] > n°34 du 27 septembre 2007 -

sommaire > MENL0701624C

## Enseignements élémentaire et secondaire

### ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

#### Semaine de la presse et des médias dans l'école®

NOR : MENL0701624C

RLR : 554-9

CIRCULAIRE N°2007-147 DU 17-9-2007

MEN

DELCOM

#### Présentation

La dix-neuvième Semaine de la presse et des médias dans l'école® se déroulera, en France métropolitaine, du lundi 17 au samedi 22 mars 2008. Dans les départements et territoires d'outre-mer, les dates et les modalités de la Semaine sont arrêtées par chaque recteur ou vice-recteur.

La Semaine de la presse et des médias dans l'école® offre la possibilité aux enseignants volontaires d'accueillir, au sein de leur établissement scolaire, les médias d'information dans toute leur diversité et leur pluralisme. Dans une société où les médias occupent une place croissante, il est plus que jamais nécessaire de donner aux enfants et aux adolescents des outils qui leur permettent de décrypter et d'analyser les textes et les images auxquels ils sont confrontés.

De fait, la formation du regard et de l'esprit critique fait partie des missions de l'éducation nationale. Elle figure explicitement dans le socle commun des connaissances et des compétences qui définit les objectifs de la scolarité obligatoire. Il faut absolument que les élèves apprennent à analyser, à hiérarchiser et à vérifier les informations qui leur parviennent, car c'est ainsi que l'information complète le savoir transmis par l'école.

En 2007, la 18ème édition a réuni 4 334 488 élèves de la maternelle à l'université et 392 579 enseignants issus de 13 040 établissements scolaires métropolitains (± 15 000 avec ceux des DOM-TOM et de l'étranger). Ils ont travaillé avec les professionnels de 1 463 médias dont 572 publications offrant 1 190 577 exemplaires (± 11% par rapport à 2006) et 891 autres médias audiovisuels, agences de presse et sites internet.

#### Thématique

Le thème proposé, cette année, aux enseignants et à leurs élèves "une info, des médias" devrait permettre aux élèves d'analyser le traitement réservé à une information dans les différents médias : la presse écrite, la radio, la télévision et internet. Des événements programmés à l'avance comme la commémoration des 60 ans de la convention universelle des droits de l'homme ou l'aspect médiatique de la prépa ration des Jeux olympiques de Pékin peuvent faire l'objet d'un travail en amont permettant d'aborder des thématiques citoyennes.

#### Les acteurs

La Semaine de la presse et des médias dans l'école® est une initiative du ministère de l'éducation nationale. Elle est pilotée par le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) qui est "chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif" ( > décret n° 2007-474 du 28 mars 2007), en étroite

partenariat avec les professionnels des médias, La Poste et sa filiale STP (Société de traitement de presse). Dans chaque académie, la Semaine de la presse et des médias dans l'école® est placée sous la responsabilité du recteur. Il en pilote la cellule de coordination comprenant les différents acteurs de cette séquence éducative : les coordonnateurs académiques du CLEMI, éventuellement les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, les associations para-éducatives... Cette cellule est chargée de l'organisation matérielle et du suivi pédagogique de la Semaine. Elle intègre, ponctuellement, les professionnels des médias particulièrement investis dans l'opération.

#### Pour participer à la Semaine de la presse et des médias dans l'école®

L'inscription est obligatoire et se fait par internet :

- **Inscription des médias** du lundi 19 novembre au mercredi 19 décembre 2007 sur le site internet du CLEMI

> <http://www.cleml.org>

- **Inscription des établissements scolaires** du mardi 8 janvier 2008, à partir de 14 h, jusqu'au vendredi 8

février à 18 h sur le site internet du CLEMI > <http://www.cleml.org>

Un code personnel est attribué dès l'inscription de l'établissement et avant le début de la procédure de réservation des exemplaires de journaux. Ce code doit être conservé soigneusement.

Environ dix jours après leur inscription, les enseignants reçoivent, à l'adresse inscrite sur le site, un récépissé d'inscription, un dossier pédagogique, le cédérom des photos de l'AFP, trois affiches et le cahier d'évaluation.

#### Mise en garde importante

La réservation des journaux doit être faite avec le plus grand soin, uniquement par le responsable pédagogique du projet et sous son entière responsabilité. En effet, tous les titres vendus chez les marchands de journaux sont susceptibles de participer à la Semaine, quels qu'en soient l'opinion, l'illustration, le contenu rédactionnel ou la ligne éditoriale. Aussi est-il fondamental que ce choix corresponde à un réel projet pédagogique et que cette activité soit menée en respectant le pluralisme des opinions et la sensibilité des élèves. La Semaine de la presse et des médias dans l'école® n'a pas pour finalité de faire la promotion d'un titre ou d'un courant de pensée. Il s'agit, à cette occasion, de passer tous les médias au crible de l'intelligence et de bien montrer aux élèves l'importance d'une lecture critique des moyens d'information par la mise en perspective et la comparaison des informations.

La participation de sites internet, dont certains risquent de présenter des informations orientées, des opinions réprouvées par la loi et des images choquantes, doit encore renforcer cette circonspection, cette distanciation et ce questionnement sur l'origine des informations qui sont à la disposition des élèves. La participation de la presse d'opinion à la Semaine de la presse et des médias dans l'école® doit être l'occasion de former des esprits

indépendants et responsables, ouverts aux idées de liberté, de justice, de tolérance et de solidarité. Accueillir des opinions parfois dérangeantes et en débattre en prenant en compte le respect des lois de la République et la dignité des élèves, telle est la force de notre démocratie.

### Conseils pratiques

Il est souhaitable que la Semaine de la presse et des médias dans l'école® soit intégrée au projet d'établissement. Ce type d'activité s'inscrit en effet dans les apprentissages fondamentaux, comme le souligne le socle commun de connaissances et de compétences.

La Semaine de la presse et des médias laisse toute initiative pédagogique aux équipes éducatives. Les enseignants doivent contacter directement les professionnels des médias qu'ils souhaitent accueillir dans leurs établissements. Leurs adresses sont disponibles sur le site [✦ http://www.cleml.org](http://www.cleml.org). Dans leur recherche d'intervenants, il est recommandé aux enseignants de diversifier leurs contacts : journalistes de radio, professionnels des nombreuses agences de presse adhérentes à la Fédération française des agences de presse (FFAP) [✦ http://www.ffap.fr/](http://www.ffap.fr/) journalistes adhérents à l'Union des clubs de la presse de France et francophones (UCPF) [✦ http://ucpf.org/](http://ucpf.org/) sans oublier ceux de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) [✦ http://www.ajis.asso.fr/](http://www.ajis.asso.fr/)

Autre ressource : MediaSig, annuaire des 8 000 noms de la presse et de la communication. Ce guide, vendu par la Documentation française, est consultable gratuitement en ligne à l'adresse : [✦ http://mediasig.premier-ministre.gouv.fr/](http://mediasig.premier-ministre.gouv.fr/)

Les professionnels de la presse écrite sont très sollicités pendant la Semaine, il est donc fortement conseillé aux enseignants d'anticiper les demandes d'interventions, de bien définir le thème de la rencontre, de préparer un ordre du jour, de recenser les questions des élèves sans oublier de préciser leur âge, leur nombre... Rien n'interdit aux établissements scolaires de prolonger la Semaine, si l'emploi du temps des journalistes le nécessite et si le chef d'établissement donne son accord.

Cette année encore l'Agence France-Presse proposera aux établissements inscrits à la Semaine de la presse et des médias dans l'école®, sur son site [✦ http://www.afp.com](http://www.afp.com), ses dépêches en français, anglais et espagnol, des infographies et des photos d'actualité pendant le mois de mars. Un cédérom d'une vingtaine de photos de l'agence devrait être envoyé à chaque établissement participant. Réalisé en partenariat entre l'AFP, le ministère de l'éducation nationale (CRDP de Versailles, et le CLEMI), il sera un outil d'apprentissage de la lecture de l'image d'information comme précisé dans le socle commun des connaissances et des compétences.

Uni-Presse, organisme chargé de faire la promotion de la presse française à l'étranger, s'associe à la dix-neuvième Semaine de la presse et des médias dans l'école®. Certains établissements français de l'étranger dépendant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la Mission laïque française recevront un panel reflétant le pluralisme et la diversité de la presse française.

Les enseignants trouveront sur le site du CLEMI [✦ http://www.cleml.org](http://www.cleml.org) de très nombreuses informations pratiques et pédagogiques pour préparer leur Semaine de la presse : les informations de dernière minute, les coordonnées de tous les médias inscrits, des fiches pédagogiques, des liens avec tous les partenaires de l'opération, les adresses des équipes académiques du CLEMI...

### Les trois principes de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®

#### Le partenariat

Plusieurs institutions s'associent pour la Semaine : le système éducatif, les médias d'information, La Poste et ses filiales. Chacune d'elles est responsable de son domaine d'activité. L'école assure l'accueil des moyens d'information dans toute leur diversité et le travail pédagogique avec les élèves (débats, ateliers, panorama de presse, concours...) ; les éditeurs de presse garantissent le nombre et la date de parution des quotidiens et des magazines mis à la disposition des établissements ; La Poste et sa filiale STP (Société de traitement de presse) gèrent l'acheminement des exemplaires de journaux et magazines.

#### Le volontariat

Chacun est libre de s'associer à la Semaine de la presse et des médias dans l'école® et décide son degré d'implication. Enseignants, élèves, éditeurs de presse, professionnels des médias acceptent ainsi de faire un pas vers l'autre pour mieux se connaître.

#### La gratuité

Les éditeurs de presse offrent plus d'un million d'exemplaires de leurs publications, et ils payent cet acheminement ; les journalistes se déplacent bénévolement pour participer aux conférences et aux tables rondes organisées dans les établissements scolaires, La Poste prend à sa charge une partie du coût des envois postaux. Il est souhaitable que le plus grand nombre d'élèves et d'enseignants des écoles, des collèges, des lycées et des établissements de formation, tout particulièrement les instituts de formation des maîtres (IUFM), participent à la dix-neuvième Semaine de la presse et des médias dans l'école®.

Nous confirmerons ainsi la capacité du système éducatif à former les citoyens de demain. Il faut absolument que les élèves apprennent à analyser, à hiérarchiser et à vérifier les informations qui leur parviennent, car c'est ainsi que l'information complète le savoir transmis par l'école. C'est à ce prix qu'ils pourront forger les convictions personnelles et les jugements éclairés, qui feront d'eux les citoyens libres de demain.

Eveiller les consciences et former des esprits libres, voilà un beau projet éducatif !

Le ministre de l'éducation nationale  
Xavier DARCOS

[haut de page](#)